



Chasseurs et gardes-faune tirent à la même corde

Lors de l'assemblée générale de la Fédération des chasseurs fribourgeois, samedi au Lac-Noir, une nouvelle ère a été officialisée, faite de respect mutuel, de confiance et de collaboration. Chacun a lâché du lest pour le bénéfice de la nature, a-t-on entendu.

JEAN GODEL

LAC-NOIR. Les chasseurs auraient-ils fini de jouer aux gendarmes et aux voleurs avec les gardes-faune? Samedi, au Lac-Noir, le ton de l'assemblée des délégués de la Fédération des chasseurs fribourgeois (FCF) était à l'apaisement. Mieux: à la collaboration, à la confiance et au respect mutuels. Quel miracle s'est-il opéré, quand on songe au refus par la FCF, en juin dernier, de la nouvelle ordonnance triennale?

Il y a d'abord eu le prolongement d'un an de cette triennale et la mise sur pied d'un groupe de travail «afin de discuter calmement d'un texte plus simple et permanent», explique, en marge de l'assemblée, la directrice des Institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), Marie Garnier. Du côté de la FCF, le constat est le même: «Ça n'allait plus, résume son président Pascal Pittet: les frictions avec les gardes-faune étaient régulières.»

Le 9 septembre, date clé

Les deux parties se sont ensuite retrouvées autour d'une table, le 9 septembre à Grangeneuve. Tout le monde a vidé son sac. «Et chacun a fait un effort», analyse Pascal Pittet, samedi, à l'heure de l'apéro. Un véritable pacte de confiance mutuelle a ainsi été scellé – un «nouveau chapitre», a dit Marie Garnier dans son discours.

Le Service des forêts et de la faune (SFF) a alors procédé à un grand toilettage législatif. Finies les triennales à renégocier sans cesse!

Finies les tracasseries kafkaïennes pour savoir ce que l'on pouvait chasser et dans quelles conditions – il semble qu'un brevet d'avocat n'était pas inutile pour faire parler les nombreux textes en vigueur... Le nouveau dispositif se veut accessible et pragmatique.

Ainsi, la nouvelle Ordonnance sur la chasse sera permanente et intègre pas moins de six anciennes réglementations. La nouvelle mouture de l'Ordonnance sur la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes consolide, elle, cinq autres textes. Enfin, une ordonnance de planification annuelle de la chasse tiendra compte de la situation des cheptels.

Lâché du lest sur les détails

«Nous avons lâché du lest sur de nombreux détails avant tout chicaniers qui n'apportaient rien à la protection de la nature, commente Marie Garnier. En échange, nous demandons le respect de la réglementation. Nous avons ainsi gagné le soutien des chasseurs dans la défense de l'environnement et de la biodiversité. Surtout, on a rétabli la confiance.»

Résultat? La saison 2015-2016 s'est déroulée dans un nouvel état d'esprit: deux tiers d'amendes en moins par rapport à la précédente, et quatre dénonciations au Ministère public contre 32. Avec, en prime, la réalisation de tous les objectifs de prélèvements.

Très applaudie, Marie Garnier n'a pas manqué de remercier les chasseurs: «Vous avez fait preuve de prudence et de respect envers notre nature et les personnes qui la fréquentent. Je vous ai fait confiance et vous avez mon respect, car vous avez chassé loyalement.» En commission consultative, ce nouveau dispositif législatif a été bien accueilli, notamment par les organisations écologistes. Il devrait donc entrer en vigueur en juillet, après promulgation par le Conseil d'Etat.



Après la table ronde du 9 septembre 2015 à Grangeneuve, un climat bien plus serein s'est établi entre chasseurs et gardes-faune.

ARCH - C. HAYMOZ

ence et de respect envers notre nature et les personnes qui la fréquentent. Je vous ai fait confiance et vous avez mon respect, car vous avez chassé loyalement.» En commission consultative, ce nouveau dispositif législatif a été bien accueilli, notamment par les organisations écologistes. Il devrait donc entrer en vigueur en juillet, après promulgation par le Conseil d'Etat.

Au chapitre des annonces, Marie Garnier a évoqué, entre autres, le tir de deux chamois pour autrui ainsi que la présentation aux gardes-faune de chaque chamois tiré pour améliorer le suivi scientifique du

cheptel. Pour la chasse au sanglier, l'utilisation des chiens de plus de 45 cm au garrot pourra être autorisée dans certains secteurs. Des aménagements d'horaires auront lieu de même que, si nécessaire, une battue intercantonale.

Changement de nom

Au terme de son rapport présidentiel, Pascal Pittet a enjoint ses troupes à «cultiver chaque jour» cette confiance retrouvée: «Ce doit être notre cible.» Les statuts de la fédération ont aussi été toilettés: la FCF se mue ainsi en Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse

(FFSC) pour mieux coller à la réalité du terrain, et le préambule sur l'éthique de la chasse a été enrichi.

Dans cette même veine, Pascal Pittet a salué la réalisation de quinze projets en faveur de la biodiversité en 2015 ainsi que la première journée avec le WWF, Pro Natura et la Société pour la protection des animaux. La FFSC remettra ça cette année avec la mise en réseau d'un habitat naturel grâce à la plantation d'une haie de 350 arbustes à Lentiigny. Enfin, en 2017, c'est la Diana de la Gruyère qui accueillera l'assemblée générale de la FFSC, le 4 mars, à Neirivue. ■

Impressions de deux navigateurs

EXPOSITION. La galerie Trace-Ecart, à Bulle, présente *Svalbard by night*, du couple d'artistes navigateurs Méлина Repond et Benjamin Ruffieux. Les ambiances du Spitzberg se déclinent en noir et blanc sur une vingtaine de gravures sur photographies.

A bord du *Knut*, leur voilier de 25 mètres, Méлина Repond et Benjamin Ruffieux (respectivement graveuse et photographe) ont visité il y a quelques mois une partie du Svalbard, au nord de la Norvège. Communément nommé Spitzberg, cet archipel est un territoire

égéré entre abandon et source d'espoir. On le dit habité par plus d'ours blancs que d'humains.

Pour le couple de navigateurs, il est un trésor d'inspiration. Ils découvrent le lieu ensemble et reviennent avec des images sur pellicule et d'autres

en tête, prêtes à émerger. A l'instar de Bernd et Hilla Becher ou Christo et Jeanne-Claude, Méлина et Benjamin travaillent leurs œuvres à deux.

Chacun au travers du filtre de leur propre sensibilité, ils créent une image commune, troublant le jeu de la réalité. Il décèle l'humain par les marques de son absence tandis qu'elle insuffle ici et là les traces d'un passage animalier. Tous deux sont à la recherche d'une présence, bestiale pour la graveuse, humaine pour le photographe. «A vrai dire, je ne suis pas sûre qu'il y ait une différence», suggère Méлина Repond qui n'a pas pour habitude de classer les choses dans des cases définies.

L'idée commune

Sur le terrain, lors des prises de vue ou en atelier pour les dernières opérations, les deux compères travaillent aussi ensemble. «Il faut savoir lâcher prise, pour que naisse l'idée commune», ajoute le navigateur. Ils choisissent les sujets, définissent l'action qui pourrait s'y jouer, mettent en scène le leur et passent sous presse. Cette technique perfectionnée depuis 2010 demande encore quelques

ajustements, mais elle offre de multiples possibilités que le binôme explorera encore, tout comme le territoire arctique qu'il retrouvera prochainement.

Cette fascinante approche artistique laisse apparaître clairement deux visions. Celles-ci s'entrechoquent ou s'enlacent, tissant un résultat qui repousse les limites habituelles des deux procédés. Là-bas, deux bernaches s'envolent, quittent le cadre d'un ciel gris, ailleurs un renard furète.

Jouer avec la lumière ambiante

L'intégration de la gravure est saisissante, la trame de celle-ci se mêle au grain de la photo argentique. Ici, un iceberg photogène trône à la surface d'une obscurité océanique où est gravée une sombre silhouette. Le spectateur doit jouer avec la lumière ambiante pour y apercevoir la réminiscence d'une banquise fondue depuis longtemps.

L'illusion fonctionne et dérange, car elle marque plus encore le propos: la disparition d'un territoire de glace. Benjamin Ruffieux souligne: «Bien plus qu'une recherche technique, notre but est de documenter cette région au travers de notre approche artistique.»

Projet musical

L'archipel du Svalbard inspire un autre duo. Les musiciens Steve Fragnière (guitare) et Romain Gachet (guitare, basse) donnent un concert inédit samedi 12 mars (20 h 30) dans les locaux de la galerie Trace-Ecart. Nommé Yermak Duo, du nom d'un brise-glace russe, le projet musical déclinera des morceaux inspirés de différents horizons, du blues au tango en passant par la musette, la bossa-nova ou le jazz. Transportés par les œuvres qui les entoureront, les musiciens promettent une large place à l'improvisation. MR

Avec leur association Maré-Motrice, ils élargissent encore ce désir en accueillant sur le *Knut* d'autres artistes qui compléteront cette documentation. Dans cette optique, le plasticien David Brüllhart, qui a obtenu récemment la bourse de la mobilité du canton de Fribourg, naviguera cet été avec la prochaine expédition. MÉLANIE ROUILLER

Bulle, galerie Trace-Ecart, jusqu'au 20 mars. Je-ve 14 h-18 h, sa-di 14 h-17 h



Méлина Repond et Benjamin Ruffieux ont découvert un trésor d'inspiration au Spitzberg. MÉLANIE ROUILLER